

LA CEREMONIE DES VŒUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LEONARD VENDREDI 20 JANVIER 2012 A 18H30

Discours de Nicolas FLOCH
Président de la Communauté de Communes du Pays Léonard

Madame, messieurs les vice-présidents de la CCPL,
Mesdames, messieurs les élus de nos 8 communes,
Mesdames, messieurs les acteurs du monde économique et les représentants des corps constitués,
Messieurs les représentants de la presse quotidienne régionale,
Mesdames et messieurs,

Les vice-présidents et moi-même vous remercions d'avoir répondu aussi nombreux. Vous démontrez ainsi votre intérêt pour les actions de notre communauté de communes, et le Conseil Communautaire tout entier vous exprime par ma voix sa satisfaction de vous recevoir ce soir, dans nos locaux.

Nous voici donc réunis pour célébrer dignement le passage d'une année à l'autre.
Cette année 2012 sera encore dense pour le Pays Léonard.

« Ne faisons pas l'autruche » ces vœux essentiellement tournés ce soir vers le monde économique sont prononcés dans un climat français qui n'est pas serein, la crise multiplie les inquiétudes. Chaque jour à travers la lecture de la presse ou sur nos écrans de télévision nous ne pouvons que constater cette dégradation du lien entre les français et l'Etat. Chacun d'entre nous se dit forcément qu'il est urgent de remédier à cela. A notre échelle il s'agit de favoriser la prise de responsabilités, l'initiative, la passion du métier que l'on exerce. En quelque sorte faire que notre pays retrouve le chemin de la performance, que l'envie de vivre ensemble remplace le chacun pour soi, que l'on devienne plus citoyen que consommateur de la République ! C'est un message durant cette période électorale présidentielle débutante que bon nombre de candidats devrait entendre afin de nous tirer tous vers le haut et pour prémunir le citoyen des tentations de modèles extrémistes, ou populistes. Nous venons d'apprendre la rétrogradation d'un cran de la note de la France par une agence de notation. Mauvaise nouvelle s'il en est, il nous faut cependant rappeler avec les spécialistes de ces questions financières comme Bertrand Badré que je lisais récemment et qui disait ceci : « Nous sommes dans une zone où il y a encore de l'épargne, des moyens financiers, de l'intelligence, une capacité de faire. Le point de non-retour n'est pas dépassé, mais il y a urgence : il faut mettre les choses qu'il faut à leur juste place et en temps voulu ».

A notre niveau, ici en Pays Léonard, nous avons engagé notre communauté sur le chemin de l'avenir, et nous nous sommes organisés pour répondre aux défis à relever et aux mutations territoriales qui se profilent. Tachons donc de bien garder ce cap que nous nous sommes fixés au travers de notre Charte de Territoire 2009-2015 car ces engagements seront synonymes de

stabilité, d'envie et de sécurité pour les citoyens que nous représentons et souhaitons que cet état d'esprit soit contagieux. Notre dynamique et notre souhait du consensus dans les décisions, nous ont permis une fois encore d'avancer et à travers notre démarche et la finalisation récente de l'Agenda 21, nous avons ensemble réactualisé notre charte et ce fameux cap en tenant compte de l'évolution du contexte économique et financier. Souhaitons donc que les projets des acteurs économiques du territoire soient entraînés dans cette dynamique positive que vos élus souhaitent impulser sur ce pays si dense en savoir faire et en savoir être !

C'est pourquoi je souhaite vous faire part ce soir – de manière résumée – du travail de réactualisation et de prospective que nos élus ont récemment validé et qui donne le ton de notre détermination pour un développement de nos projets en 2012 à la fois réaliste et volontaire. Je profiterai de chacune des thématiques pour vous rappeler ce qui a été réalisé en 2011.

THEME 1 - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Une constante : notre volonté d'accompagnement individualisé des entreprises désireuses de s'implanter ou de se développer.

Notre Politique foncière

En 2011 : Nous avons poursuivi cette démarche avec l'acquisition de terrains pour une surface totale 4,5 ha de réserves foncières à ce jour.

Je vous rappelle que cette démarche s'inscrit dans les suites d'une étude que nous avons mandatée auprès de la Chambre d'Agriculture et dans le cadre d'un partenariat avec la SAFER. Elle a pour seule vocation de pratiquer des échanges de terres pour favoriser l'aboutissement de projets de développement économique (tout particulièrement la création d'un pôle nautique indispensable pour le bon développement de la plaisance et les futurs projets communautaires). Notre démarche est donc limitée en terme d'espace et de temps.

En 2012 : Nous allons signer tout prochainement une convention partenariale avec l'Etablissement Public Foncier Régional

La réactualisation de la charte de territoire dans ce domaine a amené les élus à proposer la mise en place d'un fonds de maîtrise foncière pour intervenir rapidement en cas de transaction foncière et immobilière présentant un intérêt communautaire ou de développement communal dûment identifié.

Nos Zones d'Activités Communautaires & l'immobilier d'entreprises

En 2011 :

- Un bureau d'étude et un géomètre ont été retenus pour poursuivre la création d'une zone d'activités liées au nautisme à Kerjean à Saint Pol de Léon.
- A Kerrannou : Fin des travaux d'aménagement de la phase 2, 11 terrains sont à vendre représentant 3 ha.
- A Kerlaudy : Participation financière de la CCPL pour la réalisation d'un rond-point desservant notamment la zone d'activités.
- Acquisition de 2 bâtiments à louer à Saint Pol de Léon ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation

La réactualisation de la charte de territoire dans ce domaine nous a amenés au projet création de nouveaux bureaux en privilégiant une extension dans les ateliers de l'Espace Création Entreprises, cela est une évolution vers la Création d'un Hôtel d'Entreprises.

Le domaine de la Recherche, de la formation & de l'innovation

En 2011 :

- Inauguration de l'Hôtel de Recherche, il reste 2 unités à louer.
- Le dossier du Campus du Laber a évolué lentement, pour l'acquisition des 2.8ha auprès de l'APHP. Je rappelle la décision de la Région Bretagne d'apporter un financement complémentaire de 950.000 euros permettant de répondre aux attentes de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP), qui avait fixé un prix de vente de 3 millions d'euros. En plus des projets déjà listés pour les besoins de l'UPMC en licence «Biologie-Mathématiques-Informatique», la mise à la disposition de la Station Biologique de Roscoff des surfaces nécessaires pour la création de nouveaux laboratoires.

La réactualisation de la charte de territoire dans ce domaine y ajoute l'accueil en hébergement des internes de la Fondation Perharidy et la poursuite de la réflexion sur la création d'un Hôtel d'Entreprises pour start-Up sous une maîtrise d'ouvrage autre que Communautaire

Dans ce domaine de la formation, l'année 2011 a vu l'avènement d'un autre partenariat complémentaire avec l'ISFFEL qui touche d'avantage le foncier :

En effet, de manière très condensée je vous informe que la CCPL va bénéficier de la cession des locaux et du terrain d'assiette de l'ISFFEL anciennement propriété du Conseil Général puis de la ville de St Pol. La rédaction du bail est en cours pour fixer les engagements réciproques permettant à la Communauté d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de ces locaux nécessaires au développement de l'ISFFEL.

Plaisance & nautisme

En 2011 : Signature de la convention partenariale avec la CCI de Morlaix dans le cadre du financement du port de plaisance du Bloscon (1.316.000 euros d'engagement pour la CCPL). Je ne reviens pas sur le projet de Zone Nautique.

En Agriculture

En 2011, mais aussi pour l'avenir : Poursuite des aides à l'installation de jeunes agriculteurs représentant un montant cumulé versé de près de 150.000 euros depuis l'instauration de ce fonds.

Le Très haut Débit par fibre optique

En 2011 : La Communauté de Communes a apporté son soutien financier au Pays de Morlaix pour le recrutement d'un Ingénieur Télécommunication et Réseau en charge d'accompagner les collectivités dans les démarches de développement de la Fibre Optique.

La réactualisation de la charte de territoire dans ce domaine s'est fixée d'assurer la maîtrise d'ouvrage du développement de la fibre optique.

Coordination du développement et des financements territoriaux et des organismes financeurs.

THEME 2 – LES SERVICES A LA POPULATION

Maison de l'Enfance

En 2011 :

- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF.
- Augmentation des activités d'animation du RAPAM pour répondre aux attentes des assistantes maternelles.
- Création d'un Service Personnalisé Petite Enfance (INFORMATION des familles sur les différents choix possibles en matière de Petite Enfance, ORIENTATION des familles vers la solution adaptée à leur besoin, ACCOMPAGNEMENT uniquement pour des cas présentant des difficultés particulières) avec le recrutement d'un agent le 01.02.2012

En 2012 : Achèvement des travaux d'extension pour l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants

Maison des services

En 2012 : Achèvement des travaux de réaménagement entamés en 2011 avec notamment la création d'un espace emploi pour regrouper l'ensemble des structures partenaires en un seul lieu.

Centre Aquatique

2011 a vu s'engager les travaux de modernisation et de développement. Ils seront achevés en août 2012 et vous y trouverez : un nouvel espace accueil, la réorganisation de l'espace privatif, la création d'une salle multifonctions, un nouveau toboggan, d'indispensables travaux d'accessibilité, et quelques nouvelles prestations...

Le projet de Centre d'accueil de jour « Alzheimer » à PLOUENAN

En 2011 :

- avant-projets validés,
- signature de la convention de location du futur Centre avec l'ADS du Canton qui gérera la maison de vie

En 2012 ce sera l'acquisition du bâtiment et le Dossier de Consultation Entreprises est en cours de finalisation pour un Début des travaux en 2012.

Je rappelle d'ailleurs que l'élaboration de notre budget aura comme ligne directrice en 2012 la priorisation des actions en fonction des crédits disponibles, des possibilités d'emprunts et les élus que nous sommes auront à faire des choix quant à la retenue ou pas de tel ou tel projet. Un ordre de priorité sera établi mais restera conforme à notre charte de territoire.

Les Actions communautaires dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'action sociale et des jeunes travailleurs

Acquisition d'un terrain sur le site de la Maison Saint Joseph pour la création du Foyer Jeunes Travailleurs à St Pol (signature de l'acte imminente)

Pour l'amélioration de l'habitat, nous souhaitons contractualiser avec l'association «Compagnons Bâisseurs» pour la mise en œuvre de projets d'auto-réhabilitation. L'association sera chargée d'animer l'opération au niveau du territoire communautaire et d'accompagner des propriétaires occupants pour la réhabilitation de leur logement.

La réactualisation de la charte de territoire dans ces domaines par les élus sera entre autre : la revalorisation des chantiers d'insertion en lien avec les spécificités territoriales (manque de main d'œuvre dans le monde agricole).

THEME 3 – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – GESTION DES DECHETS

Je vais résumer ce vaste thème en reprenant les quelques nouveautés inscrites dans l'Agenda 21 du Pays Léonard et la réactualisation de la charte :

ANC algues vertes : nous conventionnerons avec l'agence de l'eau Loire Bretagne pour la mise en œuvre d'opérations groupées de réhabilitation des installations ANC non acceptables contribuant à des rejets directs d'azote dans le milieu.

Dans le cadre de la gestion des Eaux de baignade nous avons bien travaillé conformément à la directive européenne sur les Eaux de Baignade, et nous avons mis en œuvre les moyens nécessaires cas de pollution avérée : cette information communautaire sera effective pour la saison estivale 2012 sur nos plages depuis Sibiril à St Pol.

La réactualisation de la charte de territoire a aussi souligné la nécessité de permettre l'accès et l'appropriation des espaces identifiés :

- Panneaux et circuits d'interprétation du paysage (bilingue, voire trilingue) en évitant la pollution visuelle
- Cartes et circuits de randonnée en partenariat avec l'Office du Tourisme Intercommunautaire

Pour la gestion des Déchets Ménagers, la réactualisation de la charte de territoire permettra :

- Création d'une seconde déchetterie sur l'agglomération Roscoff-Saint Pol de Léon-Santec
- Et dans l'intervalle, mettre en place une déchetterie mobile et/ou temporaire
- Instaurer une tarification incitative des déchets

THEME 4 – COMMUNICATION / RATIONALISATION / MUTUALISATION

En communication :

La réactualisation de la charte de territoire a engagé quelques dynamiques intéressantes dans ce domaine :

- Soutien de la langue bretonne « Sauvegarde du patrimoine linguistique ». Les élus ont exprimé leur volonté de promouvoir la culture bretonne à travers des partenariats tout particulièrement avec Diwan, Adhésion à la Charte « Ya d'ar brezhoneg » intercommunale.
- Amélioration de la visibilité de l'action communautaire : action indispensable si nous voulons être mieux identifié par le citoyen

Pour ce qui est de la rationalisation nous envisageons au travers de notre révision :

- L'intégration du SIVU centre de secours et des cotisations au SDIS à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014
- Nous souhaitons mener une analyse cohérente, concertée et rigoureuse tant sur le plan technique que financier et selon un calendrier adapté pour le transfert d'une part, de l'«Assainissement Collectif» et, d'autres part, la «Distribution de l'Eau Potable» en 2020.
- Nous souhaitons mettre en valeur et aménager des sites de mouillage : Réflexion par exemple sur l'intégration au sein de la Communauté du Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Penzé dont les compétences pourraient être élargies aux communes volontaires tout particulièrement l'aménagement et mise en valeur des sites de mouillages .
- Internalisation de la compétence logement au sein de la Communauté (induisant le départ de la CCPL du Syndicat Mixte PLH) et mise en place d'une Politique Intercommunale de l'Habitat.

Mutualisation des moyens

Cette action, je dirai va de soi dans le contexte actuel et elle est d'ailleurs bien engagée au sein de la CCPL et ses communes membres.

Par exemple : l'Intervention sur les communes du contrôleur de travaux communautaire, l'adoption d'une procédure de groupement de commandes entre la communauté et les communes membres dont le but est de réaliser des effets d'économie d'échelle et de mutualisation des procédures de passation.

Dans notre révision de charte, les élus ont souhaité aller plus avant encore par la Mutualisation des moyens « Humains.

Un Bureau d'Etudes sera à retenir pour réaliser un schéma sur la mutualisation des services entre les communes voire les syndicats de communes et la Communauté de Communes sur notamment : les Marchés Publics, l'Ingénierie Publique, l'Urbanisme.

Je terminerai cette présentation par un thème qui a pris une belle place dans la réflexion d'avenir des élus du territoire : les déplacements, par une carte interactive je vais vous en présenter les grands axes.

THEME 5 – DEPLACEMENT

Schéma de déplacements doux

La maîtrise d'ouvrage de travaux de sécurisation des routes de campagne et la création de pistes cyclables reste communale. Un financement communautaire pourrait être octroyé pour les itinéraires retenus dans ce Plan Communautaire. Les initiatives communales ainsi que la Boucle du Pays Léonard et la Littorale sont parties intégrantes de ce Plan.

Emprise communale de l'ancienne voie ferrée Saint Pol - Sibiril

Cette opération figure dans le schéma de déplacement doux mais ferait l'objet d'une maîtrise d'ouvrage communautaire. Dans ce cadre, il serait nécessaire de solliciter la rétrocession, des communes à la Communauté, du foncier communal de l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer reliant St Pol de Léon-Plougoum-Sibiril pour réaliser une « Allée verte ».

Aires de covoiturage

Au Pont de la Corde et Ty Korn dans le cadre, respectivement, de l'aménagement d'un rond point, lors de la mise en 2x2 voies de la RD n°58 (desserte partie Est et Sud du territoire vers Morlaix) et de la sécurisation de la RD (desserte partie Ouest et Nord Ouest du territoire communautaire vers Landivisiau-Brest).

Aires d'échanges multimodaux

- Kergompez : situation stratégique (voitures, déplacements doux, ligne armature du Conseil Général, transport collectif desservant les gares jusqu'à Morlaix pour le secteur Nord le plus aggloméré de notre territoire.
- Gares de Roscoff et Saint Pol de Léon en raison de l'amélioration de la voie SNCF Morlaix-Roscoff prévue dans le schéma Pays de Morlaix en lien avec le Pôle gare et la Plateforme « Rail/Route ».

Franchissement de la RD n°58

Franchissement de la RD n°58 dès la 2x2 voies sur « Pont de la Corde-Kergompez » puis «Kergompez-Port du Blosson».

Transport à la demande

Complémentaire à la ligne armature du CG 29, avec les opérateurs de transports locaux (taxis, mini-bus...), sur les trajets les plus fréquentés voire du transport « saisonnier » (desserte des plages...), pour les publics prioritaires (PMR...).

Tram-Train

Réflexion sur la desserte du territoire par un Tram-Train sur la voie « Morlaix-Roscoff » avec des arrêts : Roscoff/Gare, Roscoff/Blosson, St Pol Nord/Kervent, St Pol/Gare, Plouéan/Gare notamment dans le cadre du schéma de déplacement du Pays de Morlaix pour l'amélioration de la voie ferrée.

Voilà je m'arrête là, vous le constatez les élus n'ont pas chômés et je les remercie et les félicite pour leur investissement dans l'ensemble des réunions qui ont conduit à la révision de notre charte et à la création de notre Agenda 21 (il sera adressé à chaque citoyen par l'intermédiaire d'une édition spéciale de notre magazine communautaire). J'adresse aussi mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble de notre personnel communautaire, à mes collaborateurs du quotidien : Dominique AZOU notre DGS – qui met un soin particulier à ce que les élus que nous sommes – Aient toutes les cartes en main avant de prendre nos décisions, Liliane OSSIEUX en charge des Ressources Humaines ; je citerai également Anne, Katell, Isabelle, Gwenaëlle, Paul, Olivier, Jacques-Olivier et Laurent. Au-delà de cette équipe administrative, il y a l'ensemble du personnel communautaire et les responsables de service que je salue et que je remercie pour leur dévouement dans les missions qui sont les leurs et pour leur accompagnement des élus léonards.

Dans ce contexte national particulier, je souhaite que 2012 soit une belle réussite pour vous et pour la communauté de communes en créant un véritable partenariat. Je compte sur la collaboration de chacun(e) d'entre vous et je vous assure que notre structure de coopération intercommunale saura favoriser le succès de nos beaux projets.

Au début de cette nouvelle année, je forme l'espoir d'un monde plus respectueux, moins accablé de souffrances et d'injustices, où chacun, à travers sa famille et ses amis, pourra trouver sa part de bonheur et de rêves.

Meilleurs vœux à tous pour 2012. Merci